

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal dans sa séance du 31 janvier 2025 a approuvé le projet de lotissement de la société Feltes & Associés Promotion S.àr.l., présenté par le bureau Terra G.O. S.àr.l., concernant les parcelles de terrain à Mondercange, sises "rue de Cimetière 20", inscrites au cadastre de la commune de Mondercange, section A d'Eisings, sous les numéros cadastraux 1210/2986, 1210/2987 et 1210/3000 d'une contenance d'environ 47a72ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service «aménagement communal» conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 4 février 2025

pour le collège des bourgmestre et échevins,

  
Jeannot Fürpass  
bourgmestre

  
Nadine Braconnier  
secrétaire